

Analyse de l'impact économique de la chasse sur l'emploi local en France

Quelles perspectives pour un développement territorial durable des activités de loisirs ?

Dominique Vollet, Ph.D.

Volume 32, Number 1, 2013

Tourisme cynégétique et halieutique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1036654ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1036654ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (print)

1923-2705 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vollet, D. (2013). Analyse de l'impact économique de la chasse sur l'emploi local en France : quelles perspectives pour un développement territorial durable des activités de loisirs ? *Téoros*, 32(1), 56–68. <https://doi.org/10.7202/1036654ar>

Article abstract

L'objectif de l'article est d'apprécier l'impact économique local de la chasse sur la croissance régionale. Quelque 380 questionnaires ont été adressés à des chasseurs, dans huit zones d'étude françaises, pour connaître la nature et la localisation de leurs dépenses. Deux ensembles d'enseignements peuvent être tirés de cette analyse. D'une part, ils sont de nature méthodologique et ont permis le développement d'un modèle souple et précis d'étude de l'impact économique des activités de loisirs. D'autre part, en matière d'aménagement du territoire, les résultats montrent la possibilité de lier les activités de loisirs ou de tourisme avec un développement territorial durable, notamment par des stratégies de substitution aux importations.

Analyse de l'impact économique de la chasse sur l'emploi local en France

Quelles perspectives pour un développement territorial durable des activités de loisirs ?

Dominique VOLLET, Ph.D.

Directeur de l'Unité de recherche mixte MÉTAFORT
Institut national de recherches en sciences et technologies
pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA), Aubière (France)
dominique.vollet@irstea.fr

RÉSUMÉ : L'objectif de l'article est d'apprécier l'impact économique local de la chasse sur la croissance régionale. Quelque 380 questionnaires ont été adressés à des chasseurs, dans huit zones d'étude françaises, pour connaître la nature et la localisation de leurs dépenses. Deux ensembles d'enseignements peuvent être tirés de cette analyse. D'une part, ils sont de nature méthodologique et ont permis le développement d'un modèle souple et précis d'étude de l'impact économique des activités de loisirs. D'autre part, en matière d'aménagement du territoire, les résultats montrent la possibilité de lier les activités de loisirs ou de tourisme avec un développement territorial durable, notamment par des stratégies de substitution aux importations.

Mots-clés : Chasse, impact, économie, développement durable, France.

L'intégration des préoccupations de développement durable dans le domaine du tourisme et des loisirs est partagée tant par les théoriciens que par les professionnels du tourisme. D'ailleurs, l'Union européenne (UE, 2007), première destination touristique mondiale, s'est dotée de son propre Agenda 21 du tourisme, dont les objectifs sont la prospérité économique, l'équité et la cohésion sociale, ainsi que la protection de l'environnement et de la culture. Dans le champ très particulier de la chasse, les liens entre chasse et développement durable sont de plus en plus souvent explicitement mis en avant, certes par les chercheurs, mais aussi par les professionnels, qui avancent même le terme de « chasse durable » pour rendre compte de l'écologisation de la chasse, du moins en France (Scherrer, 2002; Ginelli, 2012). De nombreux travaux ont appliqué, depuis 30 ans, les différents types d'analyse du tourisme durable (Berthet, 2012). En revanche, dans le domaine de la chasse considérée comme une activité de loisir, peu de projets ont été menés. Certains évaluent explicitement les interactions entre les trois dimensions (environnementale, économique et sociale) pour décrire le phénomène (Scherrer, 2002). D'autres se concentrent uniquement sur l'une des dimensions, comme c'est le cas pour la dimension sociale chez Ginelli (2012) ou Baticle (2012). En ce qui concerne la dimension économique, qui est privilégiée dans cet article, elle est le plus souvent abordée du point de vue de la gestion

optimale des ressources cynégétiques (Scherrer, 2002). Pour l'instant, les interactions entre chasse et développement durable sous l'aspect de la contribution économique au développement territorial ne sont que très peu étudiées.

Dans le contexte actuel, la demande de loisirs dans les espaces ruraux tend à se diversifier (randonnée pédestre ou équestre, VTT, chasse, pêche, etc.). Dans ces conditions, être en mesure d'apprécier la contribution de ces loisirs, basés sur la demande locale (et pas seulement extérieure), au développement des espaces ruraux devient stratégique. C'est vrai en particulier de la chasse. Dans bon nombre de zones rurales, la chasse reste l'un des rares loisirs disponibles et accessibles à une majeure partie de la population locale. En France, elle continue d'occuper une place importante, puisqu'il existe 80 000 associations liées à la chasse et environ 1 230 000 chasseurs (FNC, 2006). En comparaison, on recense 1 250 000 pêcheurs. Les chasseurs semblent, d'après une étude nationale menée il y a une quinzaine d'années, avoir un impact non négligeable sur l'économie (24 000 emplois d'après l'étude de Pinet, 1993). Une étude commanditée par la FNC (2006) estime même la dépense moyenne par chasseur à 1600 euros par an. Toutefois, ces deux études ne fournissent aucune donnée sur l'impact économique de la chasse au niveau local. C'est justement ce que nous nous proposons de traiter dans cet article.

Dans une première partie, nous expliciterons les spécificités de la problématique dans les zones d'étude. Une seconde partie sera consacrée à la description de la méthodologie. Les résultats seront présentés dans une troisième partie. Nous développerons une discussion générale sur les enseignements méthodologiques et les aspects d'aménagement du territoire dans une quatrième et dernière partie.

Spécificités de la problématique dans les zones d'étude retenues

Le choix des zones d'étude a été guidé par la possibilité de fournir une idée de la diversité de la contribution de la chasse au développement rural (Vollet *et al.*, 2008).

Nous avons retenu deux ensembles de variables pour mettre en évidence l'impact de la chasse sur le développement territorial, notamment de façon à stimuler un développement endogène de façon durable : d'une part, les types de chasse et, d'autre part, les caractéristiques géographiques, démographiques et socio-économiques des zones d'étude.

Le choix des zones d'étude a été établi de manière à fournir un ordre d'idée des contributions possibles de la chasse au développement rural. Pour cela, nous avons sélectionné trois types de variables susceptibles d'influer *a priori* sur l'impact de la chasse et dont on essaiera d'apprécier le rôle *in fine*. Ces trois variables sont le poids des chasseurs par rapport à la population en âge de chasser, la provenance des chasseurs

(locale ou extérieure) et leur profil (gibier chassé, pratique de chasse individuelle ou collective) (voir tableau 1).

On peut distinguer cinq types de gibier : le petit gibier, le grand gibier, le grand gibier de montagne, le gibier migrateur terrestre et le gibier d'eau. Cette typologie est couramment utilisée dans le milieu cynégétique. Selon les gibiers, la nature et le montant des dépenses des chasseurs peuvent être différents (en matière d'armes, par exemple). Généralement, la chasse au petit gibier nécessite moins de dépenses que celle au grand gibier, qui requiert davantage de chiens et de matériel. Les chasses spécialisées, comme au grand gibier (de montagne ou non) au gibier migrateur et au gibier d'eau, attirent des chasseurs souvent enclins à parcourir de grandes distances et à consommer davantage de services d'hôtellerie et de restauration que les chasseurs locaux. Dans le choix des zones d'étude, le type de gibier a donc été pris en compte, même si, souvent, plusieurs gibiers sont présents dans la même zone.

La pratique de la chasse peut être individuelle ou collective. Cette diversité exerce une influence sur les comportements de dépense. Cela rejoint en partie les affirmations précédentes concernant le type de gibier. De manière générale, la chasse au petit gibier se pratique individuellement, alors que la chasse au grand gibier se pratique de façon collective (battue). La chasse aux migrateurs et au gibier d'eau est plutôt une chasse individuelle.

Tableau 1: **Caractéristiques cynégétiques des zones d'études**

Zones types	Variables explicatives de la contribution de la chasse au développement local						Dép.	Zones d'étude
	Poids des chasseurs / population âgée de plus de 15 ans (1)		Profil des chasseurs		Provenance des chasseurs			
			Type de gibiers principalement chassés (1 ^{er} et 2 ^e) (3)	Pratique principale de chasse	Structure de chasse majoritaire (2)	% de chasseurs extérieurs au dép. / total des chasseurs (3)		
1	Faible	2,26	Grand gibier et petit gibier sédentaire	Individuelle	ACCA*	Plutôt faible (5,6)	66	Céret
3	Fort	11,44	Grand gibier et petit gibier sédentaire	Collective	Grande chasse privée	Plutôt fort (43,4)	45	La Ferté Saint-Aubin
4	Faible	3,04	Petit gibier sédentaire et grand gibier	Collective	Chasse privée et communale	Plutôt fort (26,7)	45	Amilly
5	Fort	7,53	Petit gibier sédentaire et grand gibier	Collective	ACCA	Plutôt faible (2,7)	15s	Murat
6	Faible	2,65	Petit gibier sédentaire et grand gibier	Collective	Chasse privée	Plutôt fort (30,6)	80	Ham
7	Fort	11,70	Gibier migrateur terrestre et petit gibier sédentaire	Individuelle	ACCA	Plutôt faible (2,7)	40	Mimizan
8	Faible	2,71	Petit gibier sédentaire et gibier migrateur terrestre	Individuelle	ACCA	Plutôt faible (3,8)	66	Saint-Laurent de Salanque
9	Fort	7,17	Petit gibier sédentaire et gibier d'eau	Individuelle	Chasse communale	Plutôt faible (2,7)	80	Friville Escarbotin

Sources : (1) Sources : bases de données des Fédérations départementales des chasseurs (FDC) et recensement de la population 1999 de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). (2) Source : Fédération nationale des chasseurs (FNC) et FDC. (3) Sources : enquêtes Cemagref. * Association communale de chasse agréée.

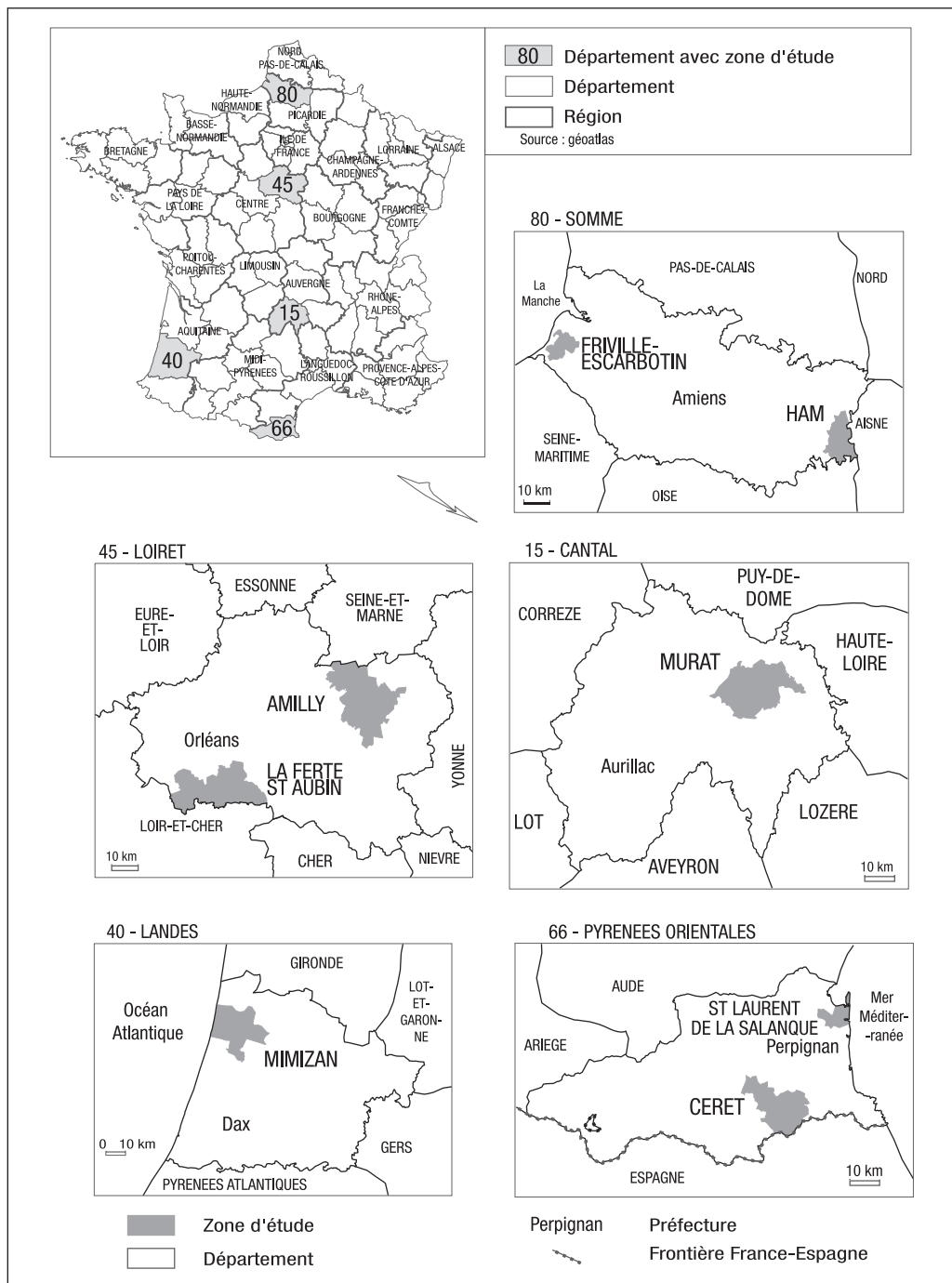


ILLUSTRATION 1 : Localisation des zones d'étude (source : GeoAtlas ; réalisation : G. Brethière (IRSTEA)).

À partir des critères précédents, nous avons retenu huit zones d'étude. Quatre zones situées au nord de la France (voir illustration 1) ont été choisies, car relevant de structures de chasse privées : deux sont spécialisées en petit gibier (Ham et Friville-Escarbotin) et deux, en grand gibier (La Ferté et Amilly). Quatre autres zones, du sud de la France, relèvent d'associations communales de chasse agréée (ACCA). On y chasse plutôt le petit gibier (Murat, Céret, Saint-Laurent), sauf à Mimizan, qui est réputée pour la chasse aux migrateurs.

Les caractéristiques géographiques, démographiques et socio-économiques des zones d'étude sont aussi très différentes, afin de révéler les potentialités d'un développement endogène à partir de la chasse. Tandis que certaines zones sont restées très agricoles (13 % et 9,8 % d'agriculteurs à Murat et à Ham), d'autres ont une vocation industrielle marquée (28 % d'ouvriers à Ham et à Mimizan, 41 % à Friville) (INSEE, 2010). Le développement touristique est surtout marqué dans les zones du sud de la France (entre 40 et 60 % de résidences

Tableau 2: **Caractéristiques socio-économiques et géographiques des zones d'étude**

Zones d'étude	% actifs agricoles / total des actifs	% actifs industriels / total des actifs	Densité de population	Altitude moyenne	% résidences secondaires / total logements
Céret	4,68	12,37	63,38	359	13,93
La Ferté Saint-Aubin	3,29	24,41	33,43	118	8,94
Amilly	3,06	17,25	117,96	99	5,28
Murat	12,99	10,61	24,81	996	38,43
Ham	9,74	28,22	97,79	70	3,56
Mimizan	4,621	28,75	27,25	32	47,48
Friville Escarbotin	5,95	41,20	143,74	73	4,11
Saint-Laurent de Salanque	7,34	4,82	223,06	5	62,47

Sources : INSEE (2010).

secondaires à Murat, à Mimizan et à Saint-Laurent) (INSEE, 2010). Toutes les zones sont situées en plaine, sauf pour Murat, dont l'altitude moyenne est de 996 mètres (voir tableau 2). Les densités de population oscillent entre une trentaine d'habitants au km² dans les montagnes de Murat et la région très forestière de la Ferté, et près de 220 habitants au km² à Saint-Laurent, dans la région littorale proche de la Méditerranée (INSEE, 2010). Comme le montre le tableau 2, le revenu mensuel moyen des chasseurs reste faible à environ 2000 euros dans les zones agricoles et ouvrières du nord (Ham) comme du sud de la France (Mimizan, Céret), mais monte jusqu'à 3000 euros dans les régions proches de Paris (La Ferté).

En résumé, nos études de cas se caractérisent par une grande diversité de situations, tant du point de vue de la chasse que de celui de la croissance locale, afin de mettre en évidence les possibilités d'un développement territorial endogène et durable à partir du loisir de la chasse.

Méthodologie

Le choix de la méthodologie nécessite d'examiner successivement trois aspects : les raisons motivant le choix d'une formalisation particulière (modèles de la base économique), les conditions dans le cadre desquelles ce type de modèle peut être adapté à la chasse, de même que la spécification des modèles de la base adaptés à la problématique (multiplicateur hybride).

L'étude nécessite également le choix d'une formalisation spécifique de l'impact économique des loisirs sur l'économie locale. Les économistes régionaux distinguent généralement trois grands types de modèles d'impact économique, soit les modèles de la base économique, les tableaux entrées-sorties (*input-output*), aussi appelés « TES », et les modèles keynésiens (Richardson, 1985). Cette dernière catégorie a souvent été retenue pour les activités de tourisme et de loisirs (Barget et Gouguet, 2011). Le choix d'un type de modèle d'impact

économique est toujours une question délicate, car l'on doit considérer plusieurs éléments : l'objet du modèle et le type de secteur étudié, le niveau géographique ciblé, les données disponibles (elles-mêmes fortement dépendantes du niveau géographique et du pays d'application), ainsi que la précision souhaitée du modèle.

Comme pour d'autres activités de loisirs, il est possible d'apprécier l'impact économique de la chasse en utilisant les différents outils disponibles. Les applications sont généralement réalisées à un niveau national. Une grande quantité de données géographiques étant disponibles, l'éventail des outils est très vaste (Pinet, 1993; Bilgic *et al.*, 2008). En revanche, les estimations effectuées au niveau local restent rares, notamment en raison de la difficulté d'obtenir des données fiables spécifiques à la chasse et de les insérer dans des modèles adaptés. En fait, le choix des modèles d'impact économique local des activités de loisirs, et tout particulièrement de la chasse, dépend fortement à la fois du contexte national et des objectifs poursuivis par la modélisation.

Dans les pays où la comptabilité régionale est bien développée, comme en Amérique du Nord ou dans certains pays européens (Autriche), le choix des outils est très varié et dépend seulement des objectifs et des moyens engagés par les chercheurs. Comme le rappelle Richardson (1985 : 630), « *the demise of survey-based input-output model is not explained by deficiencies but by their high cost in terms of time and money* ». On peut appliquer, dans ces pays, les autres modèles disponibles, mais leur utilisation dépend alors des objectifs propres des études menées. Par exemple, Bangsund et Leistriz (2003) se servent des modèles de la base (plus souples et moins lourds que les tableaux entrées-sorties) pour apprécier l'impact de la chasse dans un certain nombre de comtés, et pas seulement dans une seule zone, un pays ou un État, comme c'était le cas précédemment. En vue d'évaluer les impacts sur l'économie locale d'une catégorie particulière d'activités ou de ménages

extérieurs à la zone, on n'utilise plus les modèles de la base seuls, mais on les couple avec des multiplicateurs keynésiens afin d'estimer plus finement les effets économiques (Vollet et Bousset, 2002).

Conditions d'application du modèle retenu

Dans un premier temps, il est indispensable de décrire le modèle général des modèles de la base économique. Dans un deuxième temps, l'application du modèle au domaine de la chasse implique de différencier différents types d'activités basiques (bases présentielle et de consommation), afin de révéler les potentialités de développement endogène dans chacune des zones d'étude.

Modèle général de la théorie de la base économique

La théorie de la base économique repose sur une vision dichotomique simplifiée de l'économie régionale : les activités motrices ou basiques, qui répondent à une demande extérieure, et les activités non basiques, qui satisfont la demande locale. Le fondement de la théorie est que l'entrée de revenus extérieurs va jouer un rôle moteur dans l'économie de la région. Alors que les modélisations de la croissance réalisées au niveau national nécessitent de prendre en compte l'investissement, la consommation, l'épargne, etc., celles qui sont effectuées à un niveau infranational (régional, local) considèrent que les « exportations », ou plutôt la demande extérieure, représentent la principale variable explicative de la croissance, les autres étant considérées comme négligeables à ce niveau géographique. Ces nouveaux revenus se propagent par vagues successives de dépenses et de revenus entre les différents acteurs économiques, qui génèrent un effet multiplicateur appelé *M*.

$$RT = RB + RNB \quad (1)$$

$$RNB = e RT \quad (2)$$

Si on considère une relation linéaire entre *RT* et *RB* :

$$RT = M \times RB \quad (3)$$

On a alors :

$$M = \frac{1}{1-e} \quad (4)$$

où

RT = revenu total de la zone

RB = revenu basique

RNB = revenu non basique

e = propension (moyenne ou marginale) à dépenser localement le revenu

M = multiplicateur de la base économique

Les modèles de la base sont des outils particulièrement adaptés pour mesurer les effets multiplicateurs au niveau d'économies faiblement intégrées (Farness, 1989).

Différenciation entre base présentielle, base de consommation et activités induites

Une activité est considérée comme basique lorsqu'elle répond à une demande extérieure ou lorsque les revenus permettant de financer la satisfaction de cette demande proviennent de l'extérieur de la région. Les activités basiques ne représentent donc pas seulement les activités exportatrices de biens (base

productive), puisque cette théorie inclut la production locale de services consommés par les résidents permanents (retraités, migrants alternants) ou temporaires (touristes), dont les revenus sont externes.

Les chasseurs constituent un cas particulier (voir illustration 2). En effet, du point de vue du fonctionnement de l'économie locale, il convient de distinguer deux types de chasseurs : les chasseurs extérieurs à la zone et les chasseurs locaux.

Les chasseurs extérieurs à la zone disposent tous d'une source de revenu extrarégionale, c'est-à-dire extérieure à la zone d'étude. Ils créent une demande supplémentaire auprès d'activités commerciales locales (hôtels, restaurants, armuriers). De la même façon que pour les touristes ou les migrants alternants, on peut donc considérer leurs dépenses comme motrices ou basiques par rapport à la croissance régionale. Elles relèvent de la « base présentielle » ou « non traditionnelle » (Farness, 1989), puisque leur caractère moteur dépend strictement de la présence locale des agents concernés.

Quant aux chasseurs locaux, leurs dépenses ne peuvent pas *stricto sensu* être considérées comme des dépenses basiques ou motrices (Leistriz *et al.*, 2002), comme dans le cas de la population de touristes qui viennent temporairement à l'extérieur de leur lieu de résidence habituelle. De façon extrêmement large, certains auteurs parlent de « contribution au développement local » (Bangsund *et al.*, 2003). Cette dernière analyse reste peu satisfaisante, car elle ouvre la porte à de nombreuses dérives, bien d'autres activités pouvant donner lieu à ce type d'appellation. Pour cette raison, nous proposons de revisiter la théorie de la base, afin de rendre compte du statut complexe des activités de loisirs, dont la consommation locale par la population locale peut représenter une activité motrice, tel que démontré par un certain nombre d'expériences locales (Persky et Wiewel, 1994). Comme l'avait déjà identifié Markusen (2007), les différences de comportements de dépense entre régions (autrefois négligeables et actuellement croissantes sous l'effet de nombreux facteurs) rendent plus compliquée l'application du modèle.

Ces différences de comportements de dépense peuvent jouer de plusieurs façons. En premier lieu, du côté de l'offre, une offre culturelle, de loisirs de nature et de commerces plus diversifiée peut détourner une partie de la consommation externe vers l'intérieur de la région (Persky et Wiewel, 1994). En second lieu, du côté de la demande, une modification des préférences et des goûts peut susciter des offres plus diversifiées. Enfin, une consommation locale différente peut faciliter la conception de nouveaux produits ou services qui seront ensuite « exportés ». Au même titre que d'autres loisirs utilisant des ressources naturelles ou culturelles, on peut considérer les dépenses des chasseurs locaux comme « basiques », au sens de base de consommation (Markusen, 2007) : s'il n'y avait pas la chasse, il semble probable qu'une part plus importante (à estimer) de dépenses de loisirs aurait lieu à l'extérieur de la région (Bangsund *et al.*, 2003). Celle-ci serait très variable selon les caractéristiques des zones et des catégories socioprofessionnelles (CSP) des chasseurs. Ainsi, les chasseurs locaux à revenu élevé peuvent très bien envisager d'acheter des séjours de chasse à l'extérieur de leur zone,

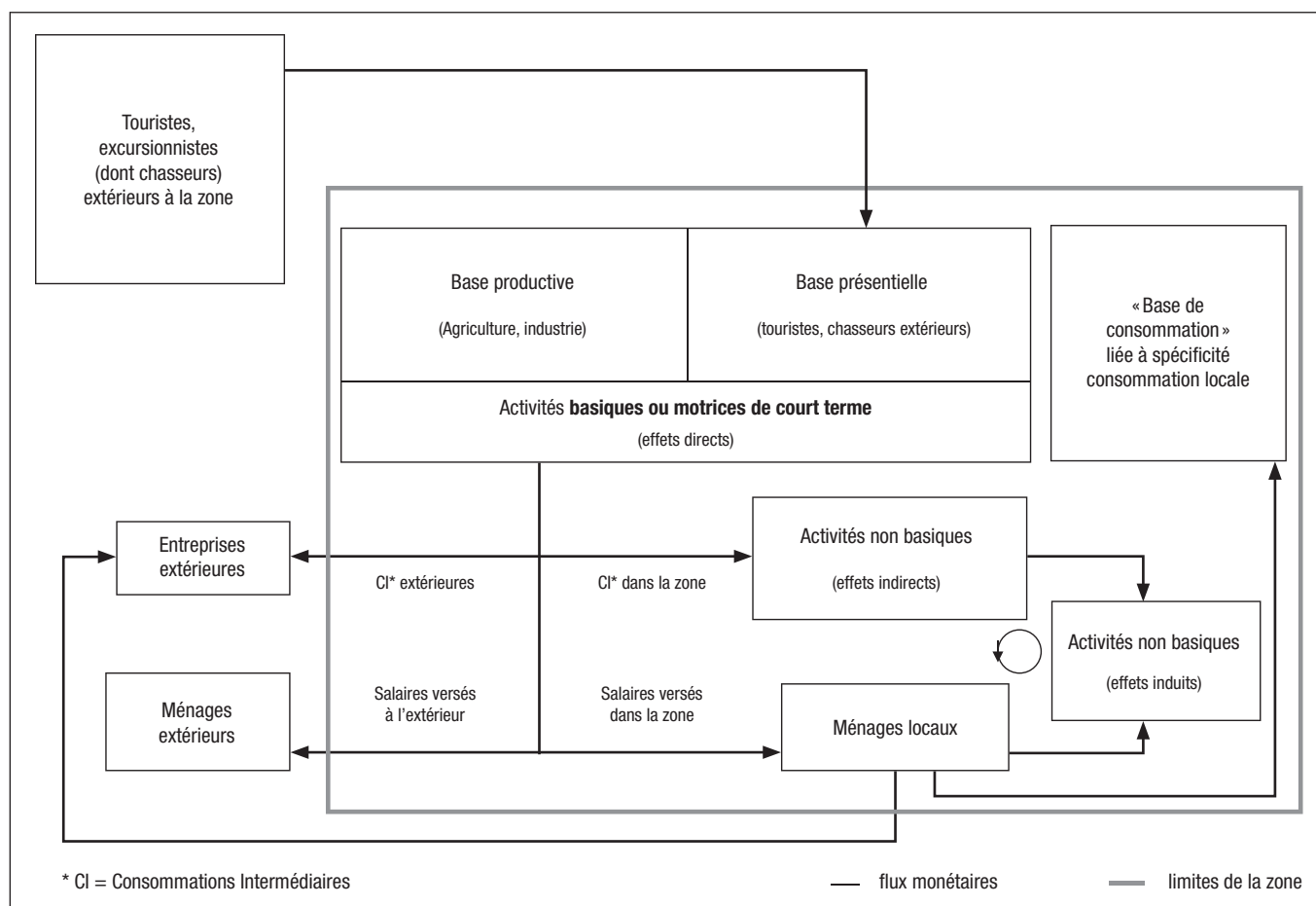


ILLUSTRATION 2 : Circulation des flux monétaires dans une économie régionale : effets directs, indirects et induits des activités cynégétiques (source : compilation de l'auteur).

en France ou à l'étranger. Les dépenses locales des chasseurs locaux peuvent être considérées comme motrices au sens large ou encore de « base de consommation », dans la mesure où, sans cette forme locale de loisirs, ces ménages locaux affecteraient les sommes dépensées dans la chasse, soit dans le même loisir à l'extérieur de la région, soit dans d'autres formes de loisirs, une partie importante d'entre eux étant situés en zone urbaine d'ailleurs.

En fait, au regard des mécanismes du développement régional, les activités « liées » à la chasse relèvent de trois catégories d'activités :

- la base présente associée aux chasseurs extérieurs ;
- la base de consommation pour une partie des chasseurs locaux : nous considérons ici que, dans les zones connaissant une « consommation » de chasse supérieure à la moyenne nationale (c'est-à-dire où la part de la population en âge de chasser est supérieure à la moyenne nationale), une partie des dépenses des chasseurs locaux peut être assimilée à une base de consommation. Nous l'avons estimée aux activités suscitées par le nombre de chasseurs correspondant à la différence entre le pourcentage national et local de la population en âge de chasser ;

- les activités induites liées à la chasse : elles correspondent aux dépenses des chasseurs locaux non comptabilisées dans la base de consommation, ou aux achats, par les salariés, d'activités économiques concernées par les bases présentes et de consommation.

Spécification et présentation du modèle

Après avoir présenté le modèle hybride retenu, nous examinerons les modes d'estimation des propensions, m_1 et m_2 .

Le multiplicateur initialement proposé par Wilson (1977), un modèle hybride entre le modèle keynésien et le modèle de la base économique, a été retenu, car il présente l'avantage majeur de différencier le comportement des agents économiques étudiés (ici, les chasseurs) entre la première vague de dépenses et les suivantes. Une démarche en deux étapes correspondant à l'estimation des deux propensions à dépenser localement est donc nécessaire. La première propension correspond à la première vague de dépenses. La seconde propension correspond aux vagues suivantes de dépenses, d'ampleur beaucoup plus limitée.

Le multiplicateur est dérivé de l'expression suivante, qui définit l'impact d'une injection de dépenses dans l'économie

locale comme la somme du revenu local supplémentaire créé à chaque vague du processus du multiplicateur :

$$Y = X + m_1 X + m_1 m_2 X + m_1 m_2^2 X + \dots + m_1 m_2^n X \quad (5)$$

où

Y = impact en termes de revenu sur l'économie locale d'une catégorie d'agents (chasseurs)

X = injection de dépenses initiales comptabilisées comme revenu dans l'économie locale

m_1 = proportion de X constituant, à la première vague de dépenses, la valeur ajoutée locale

m_2 = propension à consommer localement pour les vagues suivantes de dépenses

n = nombre de vagues de dépenses

L'équation (5) peut être réécrite de la façon suivante :

$$Y = \left[\frac{1 - m_2 + m_1}{1 - m_2} \right] X \quad (6)$$

Autrement dit, le multiplicateur M s'exprime ainsi :

$$\frac{Y}{X} = \left[\frac{1 - m_2 + m_1}{1 - m_2} \right] = M \quad (7)$$

On parle alors d'un « multiplicateur hybride » entre les modèles de la base économique et keynésien. Ce type de multiplicateur hybride est donc bien adapté à la chasse, car le comportement de dépense des chasseurs (appréhendé par m_1) est très spécifique par rapport à d'autres catégories de touristes ou pratiquants de loisirs.

Nous avons choisi d'estimer la propension à dépenser localement correspondant à la première vague de dépenses par enquête (questionnaire écrit, retour par voie postale, relance téléphonique dans certains cas) (voir tableau 3). Nous avons en effet jugé indispensable de connaître avec précision la nature et la localisation des dépenses des chasseurs, comme celles qui sont effectuées dans le cas des sociétés de chasse ou des détenteurs de droit de chasse. Le questionnaire qui était destiné aux chasseurs eux-mêmes comprenait environ 40 questions axées principalement sur leur comportement spatial de dépenses.

Tableau 3 : Échantillon des chasseurs enquêtés par zone d'étude

Zones d'étude	Nombre de questionnaires envoyés	Nombre de questionnaires reçus (voie postale ou relance téléphonique)
Amilly	164	67
Céret	269	64
Friville	137	62
Ham	175	50
La Ferté	368	89
Mimizan	48	41
Murat	98	34
Saint-Laurent	354	81

Sources : compilation de l'auteur.

Pour estimer la propension m_1 , on doit calculer deux ratios (Wilson, 1977) : d'abord, le pourcentage des dépenses à l'intérieur de l'économie locale, estimé pour chaque catégorie de dépenses (commerces, services, etc.) ; ensuite, la part de la valeur ajoutée locale, estimée pour chaque catégorie de dépenses. Le ratio salaires sur ventes est généralement retenu comme approximation.

Les données sur les dépenses ont été recueillies en distinguant les biens durables des non durables (Lieber et Allton, 1983). Les biens durables représentent les articles qui peuvent être utilisés au cours de plusieurs saisons de chasse avant leur remplacement (armes, habillement, chiens, couteaux). Les biens non durables sont employés directement et sont proportionnels au niveau d'activité (munitions, nourriture, nuitées à l'hôtel).

Estimation de la propension à dépenser

On évalue la seconde propension, m_2 , à partir de la théorie de la base économique. L'estimation des secteurs basiques et non basiques peut être réalisée par différentes techniques (besoin minimal, coefficient de localisation, affectation *a priori*). Nous avons retenu la méthode par affectation *a priori* (l'agriculture, l'industrie et les activités uniquement liées au tourisme étant considérées comme des secteurs basiques). Elle donne, en effet, des résultats très satisfaisants sur des économies faiblement intégrées (Richardson, 1985 ; Mulligan et Vias, 1996). Les estimations d'emplois par zone ont été obtenues en utilisant les données de l'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) pour l'emploi salarié, celles de la banque de données Sirene® pour l'emploi non salarié, et celles du recensement de la population pour l'emploi public.

On multiplie ensuite le total des emplois en équivalents temps plein directs (ETP i) par le multiplicateur (Kr) pour obtenir le total de l'impact direct, indirect et induit (I) :

$$I = ETP\ i \times Kr \quad (8)$$

Tableau 4 : Estimation des propensions m_1 et m_2 et du multiplicateur dans les zones d'étude

	Propension m_1	Propension m_2	Multiplicateur (M)
Amilly	0,159	0,51	1,34
Céret	0,161	0,57	1,37
Friville	0,160	0,27	1,22
Ham	0,162	0,35	1,25
La Ferté	0,163	0,41	1,28
Mimizan	0,162	0,49	1,32
Murat	0,163	0,40	1,27
Saint-Laurent	0,162	0,61	1,42

Sources : compilation de l'auteur.

Résultats

L'impact économique de la chasse est très variable, selon les zones, en fonction du type de structure de la chasse et du nombre de chasseurs. Deux ensembles de résultats se dégagent (Vollet *et al.*, 2008), soit le poids négligeable de la chasse dans les zones de chasse privée familiale plutôt ouvrière ou agricole, et les impacts substantiels de la chasse dans des zones en ACCA ou de chasse privée caractérisées par un nombre important de chasseurs.

Poids négligeable de la chasse dans les zones de chasse privée

L'analyse des principales activités motrices (c'est-à-dire sans prise en compte des effets indirects et induits et correspondant à la vente à l'extérieur de biens locaux, ou à la consommation locale de services locaux par des personnes à revenu externe (comme les touristes ou les chasseurs extérieurs) des huit zones d'étude met en évidence deux ensembles de situations (voir illustration 3). On distingue d'abord des zones (toutes au nord de la France), qui sont caractérisées par un poids très négligeable (inférieur à 0,5 % de l'emploi moteur local sur Friville et Ham) ou faible (entre 0,5 et 1 % de l'emploi moteur local sur La Ferté et Amilly) de la chasse dans les activités motrices locales. Ensuite, on remarque que, dans les autres zones, la chasse occupe une place limitée, mais non négligeable pour autant (entre 1 et 6 % de l'emploi moteur local).

Il convient de noter que le niveau des multiplicateurs estimés varie entre 1,28 et 1,42 (voir tableau 4). Ces niveaux sont très comparables à ceux retenus par Baaijens *et al.* (2002) pour la méta-analyse des multiplicateurs touristiques.

Le poids très faible de la chasse dans les deux zones les plus industrielles du nord de la France (Ham et Friville) s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs. En effet, les dépenses personnelles directes des chasseurs figurent parmi les plus faibles de toutes les zones. Seule la zone d'Amilly (centre) connaît un niveau aussi faible (de l'ordre de 1000 euros par

chasseur). Par ailleurs, ce faible niveau de dépenses s'explique de deux façons différentes sur les deux zones (en lien avec les types de chasse). Sur Friville, la CSP la plus représentée est celle des ouvriers (26 %), alors que ce sont les agriculteurs (55 %) sur Ham. Le faible niveau de dépenses sur Friville est donc plutôt lié au revenu des chasseurs. Sur Ham, c'est probablement moins la faiblesse des revenus qui est en jeu que le faible nombre de chasseurs (2,6 % de la population âgée de plus de 15 ans), voire le type de chasse pratiquée. Il s'agit essentiellement de domaines agricoles s'invitant fréquemment les uns chez les autres. Enfin, puisque ce sont des zones fortement industrialisées, le poids relatif des autres activités motrices devient plus faible (plus de la moitié des actifs totaux travaillant dans le secteur secondaire).

L'importance respective des emplois correspondant à la base présente (chasseurs extérieurs), la base de consommation et les dépenses locales des chasseurs locaux sont très différentes entre les zones. La base présente, c'est-à-dire les emplois moteurs liés à l'accueil de chasseurs extérieurs, ne dépasse 1 % des emplois moteurs que sur Céret et Saint-Laurent (situés près de la Méditerranée). Les deux zones caractérisées par une base de consommation appréciable sont Murat et Mimizan, soulignant ainsi l'ancrage local de la chasse supérieur à la moyenne nationale.

La prise en compte des effets indirects et induits ne modifie pas l'ordre de grandeur des résultats. Le poids des emplois directs, indirects et induits liés à la chasse (incluant à la fois les dépenses des chasseurs extérieurs et des chasseurs locaux) par rapport à l'emploi total et à l'emploi induit reste le plus faible sur Ham et Friville (environ 1 % de l'emploi total et 2 % de l'emploi tertiaire). En effet, les effets multiplicateurs sont également les plus faibles sur ces deux zones (voir tableau 4). Notons d'abord que la propension m_1 varie très peu d'une zone à l'autre, ce qui est relativement inhabituel par rapport aux résultats obtenus sur d'autres zones (Baaijens *et al.*, 2002). Bien que le niveau de dépenses des chasseurs soit très

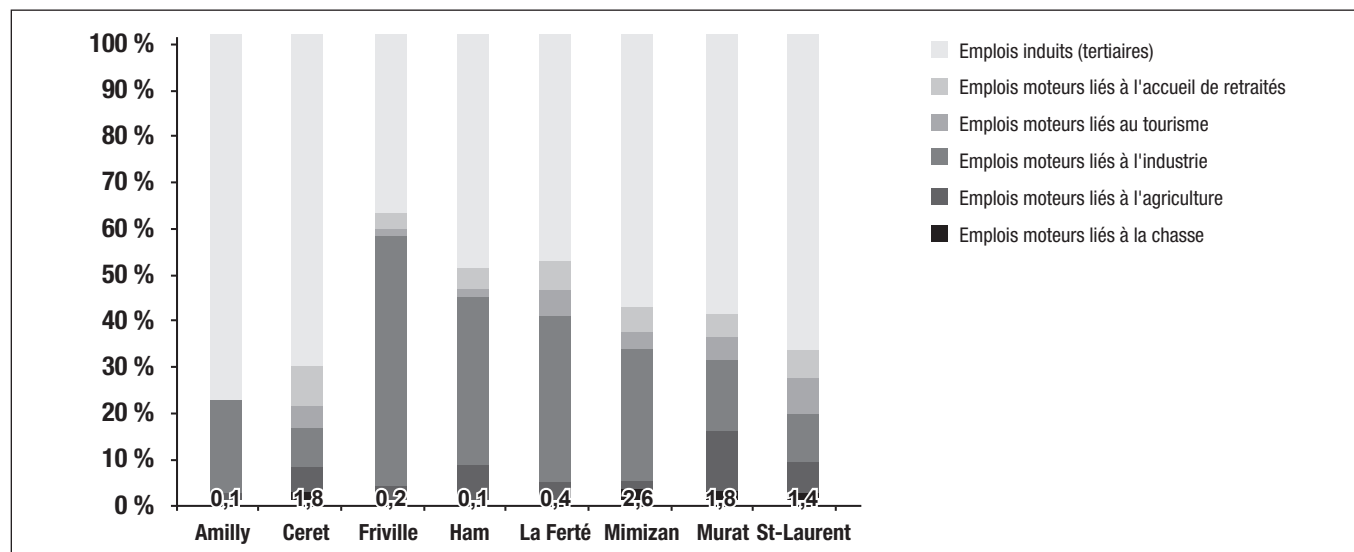


ILLUSTRATION 3 : Décomposition de l'emploi total en emplois basiques et induits dans les zones d'étude (source : compilation de l'auteur).

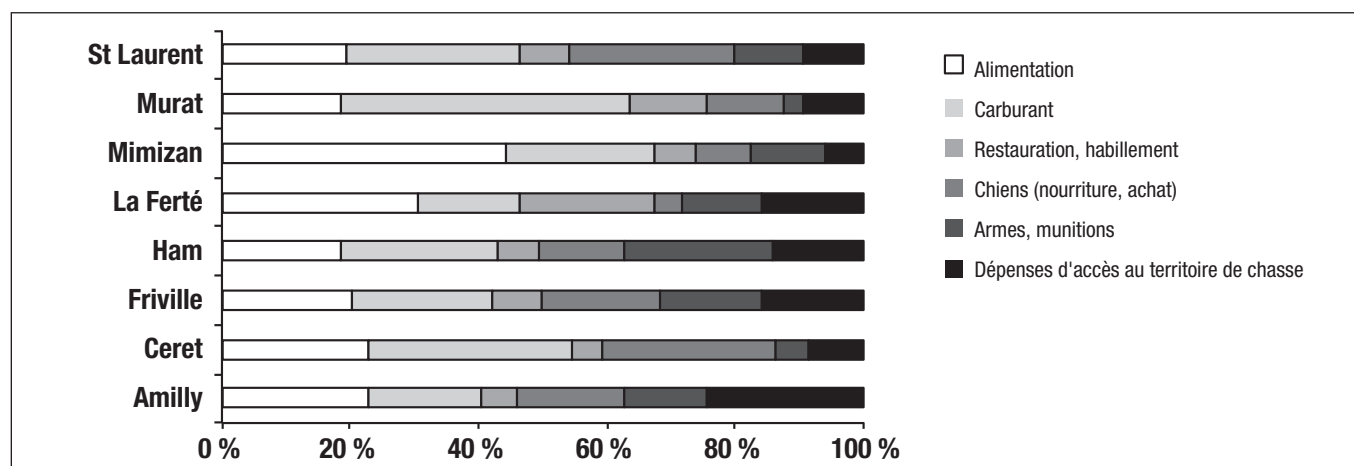


ILLUSTRATION 4 : Décomposition des principales catégories de dépenses des chasseurs (source : compilation de l'auteur).

différent selon les zones, leur propension à consommer localement (m_1) oscille seulement entre 0,159 (Amilly) et 0,163 (La Ferté). Contrairement à d'autres catégories d'activités ou de populations pour lesquelles les mêmes démarches ont été mises en œuvre (comme les retraités), les chasseurs ont en fait des comportements spatialisés de dépense très voisins, quelle que soit la zone. Le caractère spécifique des dépenses explique ce résultat. Dans toutes les zones (à l'exception de celles de la Ferté et d'Amilly, situées près de l'agglomération parisienne), l'armurerie la plus proche se situe souvent au chef-lieu du département ou, au mieux, à la sous-préfecture la plus proche. Ainsi, les chasseurs peuvent-ils trouver dans leur zone de chalandise les denrées alimentaires essentielles.

La zone de Ham cumule le handicap d'avoir les deux propensions m_1 et m_2 les plus faibles : les chasseurs se ravitaillent localement plus faiblement qu'ailleurs (valeur du m_1 égalant 0,160) ; ils sont également peu nombreux, c'est-à-dire 2,6 % de la population en âge de chasser, soit le pourcentage le plus faible de toutes les zones d'étude. De surcroît, les entreprises locales peuvent acheter des consommations intermédiaires dans des proportions plus faibles que dans les autres zones, en raison du faible degré d'intégration économique de la zone (valeur du m_2 proche 0,30 sur Ham et Friville).

Dans les zones d'Amilly et de La Ferté, il est particulièrement ardu d'apprécier la place de la chasse, pour deux raisons. La première relève de l'économie informelle : les flux monétaires effectivement liés à la chasse sont très difficiles à évaluer, car les détenteurs des droits de chasse sont souvent réticents à dévoiler ce type d'information. La seconde tient au degré plus important d'intégration économique de ces zones ; le nombre d'actifs employés dans les secteurs industriels et tertiaires est élevé (25 000 actifs environ sur Amilly, ce qui est approximativement 4 à 5 fois plus important que dans les autres zones). Par conséquent, toutes choses égales par ailleurs, la place relative de la chasse est donc plus faible.

L'estimation du pourcentage des emplois tertiaires moteurs et induits liés à la chasse, sur le total des emplois tertiaires, révèle également l'importance de la chasse par rapport aux autres activités. Alors que ce pourcentage est inférieur à 1 %

sur Amilly, Ham, Friville et La Ferté, il est compris entre 2 et 3 % sur Saint-Laurent, Murat et Céret, et s'élève même à un peu moins de 5 % à Mimizan.

Impacts substantiels de la chasse dans des zones en ACCA

Parmi les zones caractérisées par une place non négligeable de la chasse, deux types de situations méritent d'être distinguées : celles où la chasse représente entre 5 et 6 % de l'emploi moteur local (Mimizan, Céret) et celles où la chasse y occupe une place plus marginale, comprise entre 4 et 5 % (Murat et Saint-Laurent). Notons d'abord que le poids de la chasse comparé à celui du tourisme est loin d'être négligeable, quelle que soit la zone. Cependant, il importe de rappeler un élément permettant de relativiser l'importance relative de la chasse et du tourisme. D'une part, les emplois relatifs au tourisme relèvent tous de la base présente, c'est-à-dire répondant à une demande externe et suscitant une dépense locale de revenus extérieurs, ce qui n'est que partiellement le cas de ceux liés à la chasse.

Sur Céret, la grande part de la chasse dans l'emploi moteur local s'explique principalement par le niveau élevé des dépenses individuelles des chasseurs, de l'ordre de 2000 euros par an et par chasseur, y compris les dépenses réalisées par la société de chasse, ce qui représente plus du double des zones les plus faibles, comme Ham et Friville. Sur Mimizan, le poids des emplois moteurs liés à la chasse peut paraître peu élevé en regard de certaines caractéristiques locales. En effet, le nombre de chasseurs par rapport à la population en âge de chasser est plus de trois fois supérieur à la moyenne nationale, ce qui n'est pas le cas de Céret. Cependant, l'activité touristique est très développée dans cette zone littorale. L'impact important de la chasse sur Céret s'explique également par le niveau élevé de la propension m_2 , dû à la forte diversité du tissu économique tertiaire local. Par ailleurs, étant aussi la zone la moins industrialisée et où la population est la plus âgée, la part relative de la chasse devient d'autant plus importante. Enfin, comme sur Saint-Laurent, le nombre de chasseurs externes à la zone, mais provenant du

département, est élevé (de l'ordre de 25 à 30 % du total des chasseurs). En effet, dans ces deux zones méditerranéennes plutôt attractives, la chasse représente un loisir de proximité prisé par les populations urbaines voisines, ce qui est moins le cas pour les autres zones du sud de la France.

Sur Murat et Saint-Laurent, l'impact de la chasse est plus modeste, tout en étant à un niveau notable (voir tableau 5). Les niveaux de dépenses sont un peu plus faibles que sur Mimizan et Céret, de l'ordre de 1600 à 1700 euros par an et par chasseur. Les dépenses de carburant sont très élevées dans la zone de Murat, en raison de son caractère montagneux et du type de chasse pratiquée (grand gibier) (voir illustration 4). De plus, les dépenses d'hôtellerie et de restauration sont élevées (2^e niveau le plus important après La Ferté), tout comme les dépenses des sociétés (182 euros), ce qui est considérable pour une ACCA. Il s'agit d'une situation exceptionnelle liée à des niveaux élevés d'adjudication sur une commune. Les effets induits sont particulièrement forts sur Saint-Laurent, qui affiche le niveau le plus élevé de toutes les zones pour la propension m_2 .

Discussion

Les principaux enseignements que nous pouvons tirer de cette analyse, outre ceux relatifs à l'impact de la chasse en France, sont de deux ordres. Le premier est de nature méthodologique, par rapport aux études d'impact dans le secteur de la chasse, mais plus largement en tourisme. Le deuxième concerne les implications en matière de politique publique et d'aménagement du territoire, quel que soit le pays.

Le modèle que nous avons retenu présente une innovation majeure, soit la différenciation de plusieurs types d'activités basiques ou motrices. Nous avons, en effet, distingué et quantifié, outre les classiques activités basiques correspondant à

l'exportation de biens, les activités motrices « non traditionnelles » et les activités correspondant à une « base de consommation ». Les activités motrices « non traditionnelles », selon les termes utilisés par Farness (1989), se définissent comme les activités basées sur la vente locale de services à des ménages extérieurs (ici, les chasseurs extérieurs à la zone et, plus largement, les touristes). Les activités correspondant à une « base de consommation », pour reprendre l'expression de Markusen (2007) qu'elle applique à certaines catégories d'activités culturelles, sont les dépenses locales des ménages locaux (ici, des chasseurs). Ces dépenses peuvent être considérées comme motrices au sens large, ou encore de « base de consommation », dans la mesure où, sans cette forme locale de loisirs, les ménages locaux affecteraient les sommes dépensées pour la chasse dans le même loisir à l'extérieur de la région, ou dans d'autres formes de loisirs, nombre d'entre elles étant situées en zone urbaine d'ailleurs.

Cette distinction est fondamentale, car elle ouvre la possibilité de discerner des moteurs extérieurs (base traditionnelle et non traditionnelle touristique) et locaux (base de consommation constituée par des consommations locales de loisirs ou de services touristiques se substituant à des pratiques extérieures). En fait, le modèle pose des jalons pour identifier les ressorts d'une croissance locale « durable » (au sens d'auto-entretenu), sans besoin de recours systématique et coûteux en énergie à des « exportations » de biens ou au déplacement des ménages extérieurs. De plus, par l'utilisation d'une modélisation mêlant multiplicateurs de la base économique et keynésien, celle-ci est donc potentiellement applicable dans un grand nombre de situations locales, notamment de loisirs (sports de pleine nature, tourisme culturel et gastronomique, etc.), qui peuvent être un support de croissance régionale durable.

Tableau 5: Synthèse des facteurs explicatifs de l'impact économique local de la chasse en France

Zones étudiées	Niveau de l'impact économique	Éléments explicatifs principaux
Amilly	Moyen à faible	Chasse privée et communale essentiellement pratiquée par des agriculteurs dans une zone très agricole et par des chasseurs extérieurs au département, place relative de la chasse relativement faible en raison d'un nombre important d'actifs industriels et tertiaires
Céret	Fort	Niveau élevé de dépenses, diversité du tissu économique local, zone peu industrielle et population âgée, forte base présentielle liée à la chasse (nombreux chasseurs extérieurs provenant des pôles urbains proches du département)
Friville	Faible	Niveau faible de dépenses, chasse pratiquée par des ouvriers au revenu modeste
Ham	Faible	Niveau faible de dépenses, faible nombre de chasseurs, chasse pratiquée surtout par des agriculteurs dans leurs domaines, quasi-absence de la base présentielle liée à la chasse
La Ferté	Moyen à faible	Impact de la chasse difficile à apprécier en raison de l'importance de l'économie informelle, place relative de la chasse relativement faible en raison d'un nombre important d'actifs industriels et tertiaires
Mimizan	Fort	Niveau élevé de dépenses, base de consommation forte (proportion importante de chasseurs par rapport à la population totale), activité touristique développée
Murat	Fort	Niveau moyen de dépenses (élevées en carburant et en hôtellerie-restauration), base de consommation forte (proportion importante de chasseurs par rapport à la population totale)
Saint-Laurent	Moyen à fort	Niveau moyen de dépenses, forte diversité du tissu économique local (propension m_2 élevée), considérable base présentielle liée à la chasse

Sources : compilation de l'auteur.

Tableau 6: **Stratégies locales en matière de développement de loisirs selon les types de zones rurales**

Types de zones rurales (exemples de zones françaises étudiées)	Pertinence de la stratégie locale			
	Attraction de nouveaux pratiquants de loisirs extérieurs	Substitution aux importations		
		Augmentation du nombre des nouveaux pratiquants locaux de loisirs	Création de nouveaux produits et services locaux complémentaires liés aux loisirs	Création de nouveaux produits et services locaux liés aux autres activités économiques
Zone rurale isolée avec nombre faible de pratiquants de loisirs (Céret, Ham)	+	+++	+++	+++
Zone proche d'une ville avec nombre faible de pratiquants de loisirs (Saint-Laurent)	+++	+++	+++	+++
Zone rurale isolée avec nombre élevé de pratiquants de loisirs (La Ferté, Mimizan)	-	-	+++	+++
Zone proche d'une ville avec nombre élevé de pratiquants de loisirs (Amilly)	-	-	+++	+

Sources : compilation de l'auteur.

En fait, en regard des mécanismes du développement territorial, la chasse et, plus largement, les loisirs et le tourisme peuvent être considérés comme une activité motrice, pour plusieurs raisons. D'abord, elle peut constituer une source de revenus extérieurs à la zone dans le cas des chasseurs extérieurs et des touristes. Ensuite, elle peut former une source locale de loisirs représentant une alternative à des pratiques extérieures (parfois lointaines et donc non durables) de chasse ou d'autres loisirs dans le cas des ménages locaux. Enfin, elle peut représenter un potentiel d'innovation de produits ou de services stimulant tant la demande locale (induite) qu'externe (basique), et porteur de nouvelles « ressources territoriales ». En effet, des différences de pratiques et de comportements de dépense peuvent susciter la conception de nouveaux services ou produits liés à la chasse et destinés, dans un premier temps, à une clientèle locale, qui trouve là un moyen de satisfaire sa demande (latente jusqu'alors) et, par conséquent, de maintenir ou d'accroître ses dépenses locales (considérées alors comme base de consommation).

Du point de vue de l'économiste régional, la chasse peut donc véritablement contribuer à un développement durable des territoires. Chacun des mécanismes mis en évidence correspond à un ensemble de stratégies. La première concerne l'attraction de chasseurs extérieurs, contrainte par les limites d'une gestion durable des populations et d'acceptation par les chasseurs locaux, l'attraction de nouveaux touristes étant également limitée par les phénomènes de congestion ou de dégradation des ressources naturelles. Bien que les résultats de MacKay et Campbell (2004) mettent en évidence la place des dépenses d'accès au territoire de chasse pour soutenir la gestion de la faune sauvage, ils ont aussi repéré le rôle de la chasse

dans l'économie locale. La deuxième vise le développement de nouveaux commerces ou services répondant à une demande latente des chasseurs (locaux ou extérieurs). C'est la stratégie de substitution aux importations qui peut, en retour, stimuler l'innovation locale et donc l'exportation de biens *stricto sensu* (par la conception de paniers de consommation de biens et de services complémentaires, de produits agricoles de qualité-transformation de la venaison, d'accueil touristique cynégétique, etc.). Des processus de différenciation locale des services et des produits peuvent émerger et rendre l'économie locale moins sensible à la concurrence. En réalité, ce type de stratégie invite à repenser le rôle des activités de service, en particulier les activités de loisirs, comme force motrice de développement local. Lopez *et al.* (2009) ont d'ailleurs développé ce type de travaux en Espagne.

Cette stratégie de substitution aux importations, dont l'intérêt peut être estimé avec la modélisation précédente, concerne largement l'ensemble des activités impliquées dans le tourisme et les loisirs, quels que soient les pays ou les types d'espace. En milieu rural, certaines activités de commerce ou services sont très sensibles aux aménités vertes. Une stratégie de substitution aux importations passe alors par le développement de ces dernières, afin d'encourager la pratique locale de loisirs (application à la chasse). Dans les zones urbaines (voire certains types de zones rurales), les atouts culturels peuvent être essentiels.

En fait, les implications en matière d'aménagement du territoire sont très différentes selon le type de zones rurales (notamment leur accessibilité par rapport aux villes) et le nombre de pratiquants (considéré par rapport à une gestion durable des ressources disponibles) (voir tableau 6).

Notre grille d'analyse de la stratégie locale visant à lier développement local durable et pratique des loisirs à partir d'une distinction entre base préentielle et de consommation a une portée très générale, qui dépasse les seuls loisirs liés à la chasse. Elle peut s'appliquer sans difficulté aux loisirs de pleine nature ou culturels connaissant les mêmes phénomènes de congestion ou de dégradation (des sites naturels, culturels) et les mêmes liens potentiels avec le développement local, comme la possibilité de développement d'une base de consommation à partir d'une stratégie de substitution aux importations (Markusen, 2007). Les aspects environnementaux de la consommation représentent un potentiel élevé pour le développement en général, et des services en particulier (Ropke and Godsken, 2007).

Conclusion

Le double objectif de l'article a été atteint, c'est-à-dire, d'une part, l'estimation de l'impact de la chasse sur le développement territorial et, d'autre part, l'analyse de la contribution de la chasse à un développement économique durable (la dimension durable étant ici limitée à l'analyse des possibilités d'émergence d'un développement endogène sans recours à des moteurs externes coûteux en énergie ou en ressources naturelles).

Nous avons mis en évidence la très grande variabilité de l'impact économique de la chasse en fonction du type de structure de chasse et du nombre de chasseurs. Dans les zones de chasse privée familiale (qui, dans nos études de cas, correspondent aux zones les plus agricoles et industrielles), l'impact reste faible.

L'impact est cependant marqué dans deux situations :

- dans les zones caractérisées par un nombre important de chasseurs (souvent des ACCA, comme sur Mimizan ou Murat dans le sud de la France) ; même si le revenu des chasseurs peut être relativement faible, leur nombre et le volume des dépenses consacrées à leur loisir préféré expliquent le niveau de l'impact ;
- dans les zones caractérisées par un nombre important de chasseurs relativement aisés ; cela correspond à des zones proches de Paris (La Ferté), mais relativement isolées, dans lesquelles les chasseurs effectuent localement une grande partie de leurs dépenses de loisirs.

Nous pouvons tirer, de cette analyse, des enseignements en matière de méthodologie et d'aménagement du territoire. Le principal enseignement méthodologique est la mise en évidence de l'intérêt de distinguer la base de consommation des autres activités basiques ou motrices, dans les modèles de la base économique. Cette distinction permet de déterminer, puis de quantifier, les forces externes et internes du développement local. Le recours aux exportations ne constitue pas, dans ce cadre, le seul moyen du développement. L'identification d'une base de consommation pouvant se substituer à des importations, notamment pour des activités de loisirs, représente une voie endogène de développement : celle-ci est potentiellement plus durable, car plus économe en énergie. Dès lors, une diversité de stratégies de substitution aux importations est possible pour les communautés locales selon leurs caractéristiques et leur localisation :

attraction de nouveaux pratiquants pour les plus giboyeuses (ayant une forte densité de gibier) et les plus proches des villes, développement de nouvelles formes de services ou de produits pour les zones saturées en possibilités de nouveaux pratiquants ou plus éloignées des villes.

Quelle que soit la stratégie retenue, elle implique des coordinations locales accrues et une convergence des représentations. C'est à ce prix que le tourisme, y compris celui lié à la chasse, pourra acquérir une nouvelle légitimité comme acteur du développement durable des territoires, mais cela ouvre de nouveaux champs pour les praticiens du développement territorial et les chercheurs. ■

Références

- BAAIJENS, Sef ; Peter NIJKAMP et Kees Van VAN MONTFORT (2002) « Explanatory Meta-Analysis for the Comparison and transfer of Regional Tourist Income Multipliers », *Regional Studies*, vol. 32, n° 9, p. 839-849.
- BARGET, Éric et Jean-Jacques GOUGUET (2011) « De l'importance des dépenses des spectateurs étrangers dans l'impact touristique des grands événements sportifs », *Téoros*, vol. 30, n° 2, p. 105-119.
- BATICLE, Christophe (2012) « Le localisme cynégétique à l'épreuve du développement durable, autochtonie et gestion des territoires dans la Somme », *Économie rurale*, n° 327-328, p. 152-166.
- BERTHET, Nicolas (2012) « Le tourisme durable, un enjeu de rééquilibrage territorial dans le département français des Pyrénées-Orientales », *Téoros*, hors série 1, p. 1-9.
- BANGSUND, Dean et Larry LEISTRIZ (2003) « Resident and Non Resident Hunter and Angler Expenditure, Characteristics, and Economic Effects, North Dakota », *Agribusiness & Applied Economics Report*, n° 507, p. 2001-2002.
- BILGIC, Abdulkali ; Wojciech J. FLORKOWSKI ; Jonathan YODER et Dean SHREINER (2008) « Estimating Fishing and Hunting Leisure Spending Shares in the United States », *Tourism Management*, n° 29, p. 771-782.
- FARNESSE, Donald H. (1989) « Detecting the Economic Base: New Challenges », *International Regional Science Review*, vol. 12, n° 3, p. 319-328.
- FNC – Fédération nationale des chasseurs (2006) Qui sont les nouveaux chasseurs ?, Fédération nationale des chasseurs, France, chasseur.com, 8 p.
- GINELLI, Ludovic (2012) « Chasse-gestion, chasse écologique, chasse durable, enjeux d'une écologisation », *Économie rurale*, n° 327-328, p. 38-51.
- INSEE – Institut national de la statistique et des études économiques (2010), données brutes du recensement de la population mené par l'organisation.
- LEISTRIZ, Larry ; Nancy HODUR et Dean BANGSUND (2002) « Socioeconomic Impacts of the Conservation Reserve Program in North Dakota », *Rural America*, vol. 17, n° 3, p. 57-65.
- LIEBER, Stanley et David J. ALLTON (1983) « Visitor Expenditures and the Economic Impact of Public Recreation Facilities in Illinois », *Recreation Planning and Management*, p. 36-54.
- LOPEZ-I-GELTS, Feliu ; David J. TABARA et Jordi BARTOLOMÉ (2009) « The Rural in Dispute: Discourses of Rurality in the Pyrenees », *Geoforum*, n° 40, p. 602-612.
- MACKAY, Kelly. et J. Michael CAMPBELL (2004) « An Examination of Residents' Support for Hunting as a Tourism Product », *Tourism Management*, n° 25, p. 443-452.

- MARKUSEN, Ann (2007) « A Consumption Base Theory of Development: An Application to the Rural Cultural Economy », *Agricultural and Resource Economics Review*, vol. 36, n° 1, p. 9-23.
- MULLIGAN, Gordon F. et Alexander C. VIAS (1996) « An Assessment of the Assignment Method in Economic Base Analysis », *The Review of Regional Studies*, n° 26, p. 265-284.
- PERSKY, Joseph et Wim WIEWEL (1994) « The Growing Localness of the Global City », *Economic Geography*, vol. 70, n° 2, p. 129-143.
- PINET, Jean-Michel (1993) *Les chasseurs en France*, éd. Union nationale des fédérations départementales des chasseurs, 103 p.
- RICHARDSON, Harry W. (1985) « Input-Output and Economic Base Multiplier: Looking Backward and Forward », *Journal of Regional Science*, vol. 25, n° 4, p. 607-661.
- ROPKE, Inge et Michael GODSKESEN (2007) « Leisure Activities, Time and Environment », *International Journal of Innovation and Sustainable Development*, p. 403-422.

- SCHERRER, Victor (2002) *Réinventer la chasse au XXI^e siècle*, Rapport du Conseil économique et social.
- UE – Union Européenne (2007) « Agenda pour un tourisme européen compétitif et durable », *Europa- Synthèses de la législation de l'UE*, <http://europa.eu/legislation_summaries/enterprise/industry/l10132_fr.htm>, consulté en août 2013.
- VOLLET, Dominique; Olivier AZNAR et Geneviève BRETIÈRE (2008) *Contribution économique des activités cynégétiques au développement des espaces ruraux, Illustration à partir de quelques zones rurales françaises*, Cemagref UMR Métafort, Clermont-Ferrand, 77 p.
- VOLLET, Dominique et Jean-Paul BOUSSET (2002) « Use of Meta-analysis for the Comparison and Transfer of Economic Base Multipliers », *Regional Studies*, vol. 36, n° 5, p. 481-494.
- WILSON, J. Holton (1977) « Impact Analysis and Multiplier Specification », *Growth and Change*, vol. 8, n° 3, p. 42-46.

teoros.revues.org

- Un outil pour vos recherches
- 30 ans d'expertise
- Un accès direct à l'actualité de la recherche francophone en tourisme!

TÉOROS
REVUE DE RECHERCHE EN TOURISME

